

BAREME D'HONORAIRES au 25 06 2025

TVA incluse au taux en vigueur de 8,5% - Barème par tranches non cumulatives

Honoraires : à charge du vendeur pour les mandats de transactions / à charge de l'acheteur pour les mandats de recherche - Sauf stipulation contraire lors de la signature du mandat

I. TRANSACTIONS ET RECHERCHES

Immeuble, Terrain, Maison, Appartement, Fonds de commerce, local professionnel ou commercial ...

➤ **Immobilier ancien, terrain et Fonds de commerce** (sur le prix de vente ttc)

Prix de vente	Honoraires en % ou au forfait
< 50 000 €	5 000 € TTC
de 50 001 € à 100.000 €	6 000 € TTC
de 100 001 € à 150 000 €	6 % TTC
de 150 001 € à 250 000 €	5 % TTC
de 250 001 € à 400 000 €	4 % TTC
de 400 001 € à 600 000 €	3,5 % TTC
Plus de 600 000 €	3% TTC

➤ **Immobilier neuf** selon conditions promoteur

II. GARAGES – PARKINGS – STOCKAGES

➤ Sur le prix de vente ttc (avec forfait minimum de 1.000 € TTC) **10 % TTC**

III. AVIS DE VALEUR VENALE – ESTIMATION (Ne correspondant pas à une expertise)

- **Pour les Particuliers** **250 € TTC**
Prestation offerte si suivie d'un mandat ou dans des situations particulières
- **Pour les Professionnels et Institutionnels** Selon la prestation souhaitée Nous consulter